

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Oyem : des galons pour huit policiers

LA cérémonie était dirigée par le directeur régional des polices urbaines nord, le colonel Marcel Manguila Nzamba.

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

HUIT fonctionnaires des Forces de police nationale (FPN), promu le 1er janvier 2021, ont porté leurs nouveaux galons, le 1er juillet dernier, à la faveur d'une cérémonie organisée en leur honneur, au Commissariat d'Oyem.

Parmi les bénéficiaires, il y avait le désormais capitaine Hans Hermann Beloupou, chef de service de l'Office central de la lutte anti-drogue (Oclad), et le brigadier-chef Ikapi Nkoghe Moanada. Sans omettre les brigadiers, Pierre Fournier MOUNGUENGUI, Ulrich Owono Evoung, Ben

Awassi Ayo, Graig Alimbi Samaké, Louis Stevens Flangoye et Steven Nthoréré.

Le directeur régional des polices urbaines nord (DRPU), le colonel Marcel Manguila Nzamba, a rappelé que cette cérémonie de port des attributs est conforme au décret n°00500/PR/MI/CC-FPN-CCSCOP-DGOP-DOP, portant nomination des lieutenants des Forces de police nationale au grade de capitaine, pour le mois de janvier 2021, et à l'arrêté n°00140/MUCCFPN-CCSCOP-DGOP-DOP, portant inscription au tableau d'avancement des sous-officiers des FPN, pour l'année 2021.

"M. Beloupou, vous voilà capitaine devenu dans les rangs de la police nationale; et de facto, chef d'une grande antenne : celle de l'Oclad. Vous êtes chargé de réprimer la consommation des stupéfiants et d'autres types de drogues. La confiance qui vous



Photo: PME

Port de galons au sein de la Police à Oyem.

a été accordée par la haute hiérarchie doit se ressentir dans les efforts et les actions que vous allez mener désormais", a exhorté le colonel Marcel Manguila Nzamba.

Lequel a également encouragé les officiers subalternes gradés à plus d'ardeur au travail dans toute la région nord. "Je vous exhorte aussi à être de bons sous-officiers supérieurs à partir de mainte-

nant", a-t-il dit.

Les promus ont reçu leurs insignes des mains du DRPU et du commissaire d'Oyem, le commandant Louis Marie Engho Nguema.

## Ntoum : journée citoyenne à Ayémé-Plaine

Prosper Sax NZE BEKALE  
Ntoum/Gabon

LES militants de la fédération PDG "arc-en-ciel" dans le 2e arrondissement de Ntoum se sont retrouvés samedi dernier à Ayémé-Plaine, 2e arrondissement de Ntoum, dans le cadre de la journée citoyenne, sous la conduite du membre du conseil national (MCN), Julien Albert Sossi. Ce dernier était accompagné du camarade Wenceslas Moussavou "Adjatou" et de quelques jeunes militants du PDG, sous le regard des chefs de quartier. A cette occasion, sur 3 kilomètres, ils ont désherbé les abords de la route principale, collecter et ramasser les ordures et peint les poteaux de l'éclairage public. " Pour cette journée citoyenne, la fédération arc-en-ciel d'Ayémé-Plaine a voulu respecter les directives du gouvernement et donner l'exemple. Chaque citoyen doit se consacrer au net-

Photo: Prosper Sax Nze Bekalé



toyage de son environnement immédiat ", a souligné M. Sossi. Pour le camarade Wenceslas Moussavou, initiateur de l'opération, "la salubrité doit être au centre des intérêts de tous, et la journée citoyenne concerne tout le monde (...) Chaque Gabonais devrait y adhérer pour son bien-être. Cette journée doit amener chacun de nous à rendre propre et sain son environnement vital." Au nom des autres auxiliaires de commandement, le chef Jean Bouassa Moussadji a demandé à la population de s'impliquer à chaque journée citoyenne, rappelant que "la propreté est la base de toutes les conditions hygiéniques".

## Nzenzé : installation de cinq nouveaux auxiliaires de commandement

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO  
Nzenzé/Gabon

LE sous-préfet du district de Nzenzé, dans le département de la Boumi-Louétsi (Mbigou), Faustin Malola, a procédé dernièrement à la nomination et à l'installation de cinq nouveaux auxiliaires de commandement dans sa circonscription administrative. Il s'agit des remplacements numériques dans les cantons Douaï et Bagando-Ngounié. Egalité de genres oblige, deux femmes, à savoir Odette Mourama et Joséphine Pembé, ont été promues respectivement cheffes des regroupements Lepoye et Koya. Anselme Mourouma et Serge Kédé ont été, eux, promus chefs des villages Koya et Lessonga dans le regroupement de Koya. Et, Laurent Machaka Bingomba, chef de village Létsila-Boulola. A l'occasion, le sous-préfet Malola a rappelé aux 5 promus les missions à eux dévolues dans l'exercice

Photo: Bigogo



Le sous-préfet de Nzenzé, Faustin Malola et quelques chefs installés.

de leurs fonctions, avant de leur remettre officiellement leurs attributs de pouvoir. Le représentant de l'Etat dans le district de Nzenzé a ensuite fait lecture des dispositions du décret 724 fixant les attributions, les pouvoirs et les avantages de personnels de commandement. "En tant que chefs, vous assurez la police administrative; luttiez contre l'insalubrité et ferez des déclarations des naissances et des décès (...) Mais, vous êtes avant tout les chefs de tous vos habitants sans

distinction aucune. Soyez donc impartiaux dans vos jugements", a-t-il conseillé. Non sans fustiger, au passage, le comportement déviant de certains villageois qui défient souvent l'autorité des auxiliaires de commandement. "Ce genre de manquements ne seront plus tolérés", a-t-il prévenu. "Demandez à vos administrés de se faire vacciner. Mais en attendant, faites toujours respecter les mesures barrières dans vos villages respectifs", a invité le sous-préfet Faustin Malola.